

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux (RPS) représentent un enjeu majeur pour la santé mentale et physique des salariés. Liés à l'organisation du travail, aux conditions d'exercice et aux relations professionnelles, ils peuvent générer stress, mal-être et tensions au sein des équipes.

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux mécanismes des RPS, à identifier les facteurs de risques et à comprendre leurs conséquences sur les individus comme sur l'entreprise. Elle apporte les clés pour mettre en place une démarche de prévention efficace, fondée sur les principes généraux de prévention et des actions concrètes adaptées au contexte professionnel.

Accessible à tous les secteurs d'activité, cette formation s'inscrit dans le cadre réglementaire du Code du travail (articles L.4121-1 à L.4121-5), qui impose à l'employeur de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Effectif minimal: 2

Effectif maximal: 10

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Tout public : salariés, managers, encadrants et toute personne concernée par la prévention des risques psychosociaux.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Comprendre ce que recouvrent les risques psychosociaux (RPS)
- Identifier les différentes catégories de RPS et leurs facteurs
- Évaluer les impacts des RPS sur la santé des salariés et la performance de l'entreprise
- Adopter une démarche de prévention adaptée
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour prévenir les RPS au travail

Programme version 16 février 2026

Contenu de la formation

- QUE SONT LES RPS ?
 - Risques au travail VS Risques psychosociaux
 - Stress au travail
- LES CATÉGORIES DE RPS
 - Intensité et temps de travail
 - Exigence émotionnelle
 - Manque d'autonomie
 - Rapports sociaux de travail dégradés
 - Conflits de valeurs
 - Insécurité de la situation de travail
- LES CONSÉQUENCES DES RPS
 - Les conséquences sur la santé
 - Les conséquences pour l'entreprise
- PRÉVENIR LES RPS
 - Les 9 principes de prévention
 - Les différents niveaux de prévention
 - La démarche de prévention des RPS
 - 9 conseils pour agir

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est animée par un formateur professionnel, spécialisé en prévention des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Exposés interactifs alternant apports théoriques et questionnements à l'aide de supports pédagogiques projetés
- Apports théoriques et quiz interactifs
- Études de cas concrets
- Mise à disposition des supports pédagogiques en ligne à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement attestant de la présence et de la participation active des stagiaires
- Évaluation des acquis par questionnaire oral et écrit (QCM)
- Mises en situation et échanges collectifs
- Formulaire d'évaluation formative en fin de formation

Validation de la formation ou certification professionnelle

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

Taux de satisfaction

Programme version 16 février 2026

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 94%

Programme version 16 février 2026